

Rapport: évaluation de la situation des thérapies résidentielles des addictions

à l'attention du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais; Cheffe de l'Office de coordination des institutions sociales, Mme Margot Venetz

Demande

Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais a adressé les questions suivantes à Infodrog afin d'obtenir une appréciation de la situation des thérapies résidentielles dans le domaine des addictions:

1. Evaluation/analyse des concepts dans les différentes institutions d'Addiction Valais
2. Les concepts répondent-ils aux exigences actuelles?
3. L'offre est-elle suffisamment diversifiée/vaste/que manque-t-il; est-elle comparable à celles d'autres cantons suisses?
4. Quelle est l'évolution des besoins en matière d'offres de thérapies résidentielles des addictions?

Evaluation d'Infodrog

Infodrog est la centrale de coordination nationale des addictions instaurée par l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Sur mandat de la Confédération (Office fédéral de la santé publique), elle encourage et soutient la diversité, l'accessibilité, la qualité, le développement et la mise en réseau d'offres de thérapie, de conseil et de réduction des risques dans le domaine des addictions. Infodrog conseille et soutient également les autorités et professionnels pour la conceptualisation ou la différenciation des offres d'aide dans le domaine des addictions, les questions de positionnement, de coordination et de planification. La base de données suisse des offres d'aide dans le domaine des addictions www.indexaddictions.ch et la statistique de l'occupation des institutions de thérapie résidentielle figurent parmi les prestations de service d'Infodrog.

Ci-après, nous prenons position au sujet des questions du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais. Afin de mettre en exergue la difficulté à répondre à certaines questions ou les raisons pour lesquelles elles requièrent un examen approfondi in situ, les explications se réfèrent également aux conditions cadres et à la situation de l'aide suisse dans le domaine des addictions.

1. Evaluation/analyse des concepts dans les différentes institutions d'Addiction Valais

Offre de thérapies des addictions diversifiée en Suisse

En Suisse, l'aide dans le domaine des addictions se distingue par l'interaction des quatre piliers complémentaires de la politique des dépendances: la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression.

Le pilier « thérapie » inclut toutes les offres résidentielles et services ambulatoires de consultation, de sevrage, de traitement et de thérapie, qui contribuent à la sortie de la dépendance ou à la réduction de la consommation de substances, et ainsi à l'amélioration de la santé et à l'intégration sociale de la personne prise en charge. Le segment des traitements axés auparavant uniquement sur l'abstinence se distingue aujourd'hui par des objectifs et programmes thérapeutiques définis individuellement avec les personnes concernées et adaptés de manière flexible.

En thérapie des addictions, une offre diversifiée s'est développée au cours des 30 dernières années, avec différents concepts et offres thérapeutiques. La vaste gamme comprend notamment des approches socio-thérapeutiques, pédagogiques, psychothérapeutiques et de pédagogie de l'aventure, dont certaines s'adressent aussi à des groupes cibles spécifiques répartis par sexe, origine ou âge. Certaines offres ont une origine chrétienne ou spirituelle, d'autres non. Une partie des offres repose sur des traitements de substitution à la méthadone, d'autres sont axées sur l'abstinence. Certaines institutions regroupent sous un même toit différentes offres destinées aux personnes souffrant d'un problème de dépendance, d'autres sont spécialisées dans des formes d'addiction, méthodes ou groupes cibles spécifiques.

En raison de l'évolution de la consommation de substances, des comportements, de la clientèle et des facteurs d'influence sociaux, les concepts sont régulièrement adaptés aux circonstances actuelles. La devise "ambulatoire plutôt que stationnaire" s'applique aussi de nos jours au traitement des addictions, et a ainsi influé sur l'offre et la durée des thérapies.

La force de l'aide dans le domaine des addictions réside dans la diversité des approches adoptées pour s'adresser aux différentes personnes souffrant d'un problème de dépendance et répondre à leurs besoins variés. Cependant, la comparabilité de ces différents concepts n'est pas aisément assurée; cette démarche nécessiterait des directives concrètes qui n'existent pas à l'heure actuelle – à l'exception du domaine de la qualité.

Comparabilité des concepts limitée

Les offres résidentielles d'Addiction Valais englobent les institutions suivantes:

☒ Villa Flora

☒ Via Gampel

☒ Rives du Rhône avec 2 sites : Rives du Rhône, Sion et François-Xavier Bagnoud, Salvan

Les concepts diffèrent au niveau de leur orientation thérapeutique et des groupes cibles:

La Villa Flora est un centre de traitement qui accueille des personnes souffrant de dépendance à l'alcool et d'autres substances addictives et propose des programmes de soins intégrés adaptés à la situation individuelle. La durée de la thérapie varie entre 5 semaines et 11 mois. Il est par ailleurs possible de participer à des offres individuelles (prophylaxie des rechutes, thérapies de groupe, ateliers) dans le cadre d'un programme de jour. L'établissement accueille les adultes dès 18 ans.

Via Gampel s'adresse aux adultes dès 18 ans souffrant d'un problème lié à l'alcool, aux médicaments et aux drogues, ainsi qu'aux addictions comportementales (jeu d'argent, médias électroniques, etc.) et propose des analyses, consultations, traitements et mesures de prévention. Les objectifs et les mesures sont définis individuellement au regard de la situation des personnes concernées et

dépendent également de l'objectif et de la progression de la thérapie à long terme. Les offres sont aussi axées sur la réinsertion professionnelle.

Les deux institutions Rives du Rhône à Sion et François-Xavier Bagnoud à Salvan accueillent des jeunes dès 17 ans, placés sur ordre des autorités ou suite à l'ordonnance d'une mesure. La thérapie repose sur un modèle en trois phases, dont le déroulement dépend de la motivation et des progrès du client. L'objectif est de permettre à la personne concernée de se libérer de la dépendance et de retrouver sa santé physique, affective, mentale et spirituelle.

Hormis la description de ces trois offres, une comparaison des différents concepts et approches n'est pas réalisable sur le plan scientifique, en raison de la diversité décrite précédemment. Cela équivaudrait à vouloir comparer des pommes avec des poires.

Cependant, des critères objectifs sont aisément dénotés au niveau de la mise en œuvre des concepts, à savoir dans le cadre des exigences du label de qualité QuaTheDA, spécifique à ce domaine d'activité (voir également le point 2).

2. Les concepts répondent-ils aux exigences actuelles?

Exigences à l'égard de la qualité des institutions d'aide en matière d'addictions: le système de gestion de la qualité QuaTheDA

En 2001, l'Office fédéral de la santé publique OFSP a introduit QuaTheDA, un label de qualité national uniforme pour le domaine des dépendances, comprenant notamment des exigences relatives à la gestion, au personnel, à la sécurité, à la thérapie et à la réadaptation, à la documentation, au travail en réseau, au droit et aux obligations. Une société de certification externe procède régulièrement au contrôle du respect de la norme par les institutions. Si l'établissement respecte les exigences, il obtient le label de qualité QuaTheDA. La plupart des cantons exigent une certification QuaTheDA dans les conventions de prestations conclues avec les établissements de thérapie résidentielle des addictions; les cantons peuvent aussi demander à consulter les rapports d'audit respectifs.

Addiction Valais / SuchtWallis possède un certificat QuaTheDA valable.

Le domaine certifié par la société SQS :

- Module de base I
- Thérapie résidentielle et réinsertion II
- Conseil, accompagnement et thérapie ambulatoires

englobe pour la totalité de l'institution Addiction Valais /SuchtWallis :

- Direction générale
- Aide et Prévention
- Rives du Rhône
- Villa Flora
- Via Gampel

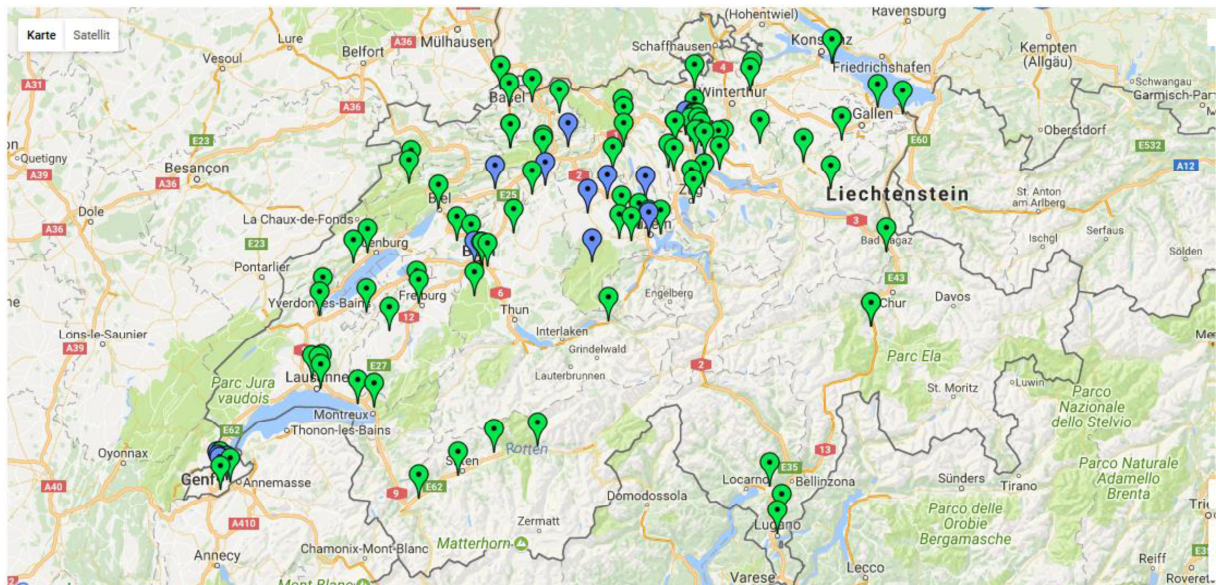
La certification QuaTheDA constitue donc un outil de contrôle des exigences de qualité actuelles dans le domaine des addictions. En cas de changements importants au sein des institutions, le canton peut

exiger desdites institutions la réalisation d'audits ou de contrôles supplémentaires afin de vérifier le respect des exigences suite aux changements intervenus.

3. L'offre est-elle suffisamment différenciée/vaste/que manque-t-il; est-elle comparable à celles d'autres cantons suisses?

Pilotage et surveillance du canton

En Suisse, il existe au total 104 offres de thérapie résidentielle des addictions (source indexaddictions.ch; consulté le 25.9.2017).



En vertu de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons réglée dans la loi sur les stupéfiants, la compétence de la mise en place d'une offre d'aide en matière d'addictions revient aux cantons:

Art. 3d al. 4 LStup: Ils [les cantons] créent les installations nécessaires au traitement et à la réinsertion ou soutiennent des institutions privées répondant aux critères de qualité requis.

Au niveau national, il n'existe pas d'autres directives relatives au type et au nombre d'institutions d'aide en matière d'addictions. Les besoins du canton concerné, la coopération régionale avec les organisations existantes et l'accès aux offres d'aide en matière d'addictions d'autres cantons constituent donc des facteurs de conception importants.

L'hétérogénéité fédérale ne permet pas une comparabilité générale des cantons, il existe près de 26 différents modèles de mise en œuvre cantonaux.

L'éventail comprend

- des cantons qui ne disposent pas de leur propre offre de thérapie résidentielle des addictions,
- une association inter-cantonale proposant une seule offre (Suisse orientale),
- des cantons avec plusieurs offres,
- des cantons avec une vaste offre diversifiée.

Aujourd'hui, il ne semble plus utile que tous les cantons disposent de leur propre offre diversifiée de thérapies résidentielles des addictions. Le besoin n'est en effet pas avéré. Certaines institutions spécialisées (destinées par exemple aux femmes) fonctionnent parfaitement en tant qu'offre suprarégionale et accueilleraient trop peu de clients si elles se limitaient aux frontières cantonales. En principe, il est possible d'affirmer que les institutions existantes couvrent les besoins actuels en matière de thérapies résidentielles des addictions en Suisse (cf. aussi point 4).

Offres avec orientation professionnelle similaire

En ce qui concerne l'offre résidentielle dans le canton du Valais, il existe – du point de vue de l'orientation professionnelle - de nombreuses offres similaires dans d'autres cantons suisses, telles que celles de Villa Flora et Via Gampel. Au cours des dernières années, ces concepts ont été régulièrement revus et adaptés aux actuels défis, besoins et possibilités des clients. Grâce à l'augmentation de la flexibilité des traitements, à l'orientation générale vers les addictions, aux options de thérapies ambulatoires et à l'étroite collaboration avec les organismes en amont et en aval, des institutions modernes similaires existent dans presque toutes les régions de Suisse.

L'offre de Rives du Rhône ne trouve pas son équivalent en Suisse sous cette forme, en particulier avec « Aventure Jeune » qui inclut notamment des séjours à l'étranger avec des adolescents, p.ex dans le désert et en Afrique du Nord. La pédagogie de l'aventure est une approche utilisée principalement dans le travail avec les jeunes. Par rapport aux autres thérapies résidentielles des addictions en Suisse, cette offre est unique de par son application à l'étranger. Jusqu'à il y a environ 10 ans, d'autres offres de thérapies des addictions en Suisse proposaient des thérapies à l'étranger. Celles-ci ont toutefois été abandonnées pour diverses raisons. Pour tous les établissements fermés à l'étranger, les placeurs et autorités de surveillance se trouvaient confrontés au problème de la supervision et de la responsabilité de ces offres. Depuis 2006, Infodrog n'intègre donc plus les institutions résidentielles ayant leur activité principale à l'étranger dans sa base de données indexaddictions.ch, même si l'organisme principal se situe en Suisse. Un point central justifiant cette décision réside dans les structures de surveillance insuffisantes voire inexistantes et – dans ce contexte – l'absence de possibilités d'intervention dans le cadre de problématiques complexes. Il ne ressort pas clairement des informations disponibles dans quelle mesure le devoir de surveillance du canton du Valais s'étend au-delà des frontières cantonales et comment la collaboration avec les pays d'intervention est réglée pour ces séjours. Ce point devrait être examiné plus en détail.

4. Quelle est l'évolution des besoins en matière d'offres de thérapies résidentielles des addictions?

Sur mandat de l'OFSP, Infodrog relève depuis 2004 les chiffres relatifs à l'occupation des institutions de thérapie résidentielle des addictions en Suisse (drogues illégales et alcool). Environ 60 structures thérapeutiques résidentielles et semi-résidentielles, ainsi que des appartements protégés participent à cette statistique.

Au cours des dernières années, le nombre total de places disponibles dans les institutions n'a cessé de diminuer et semble encore décroître davantage. Cela ne relève pas uniquement de la fermeture de 66 établissements résidentiels depuis 1999, mais aussi d'une réduction du nombre de places dans les actuelles institutions de thérapie résidentielle des addictions. Le taux d'occupation élevé reste

inchangé depuis 10 ans, il évolue en moyenne entre 87% et 90%. Cependant, il y a lieu de noter que le taux d'occupation a non seulement été atteint par l'accueil de clients ayant un problème de dépendance, mais aussi l'admission de personnes présentant d'autres problèmes sociaux et de santé. Une réorientation de certaines thérapies résidentielles vers un public cible plus large souffrant de problèmes mentaux et sociaux semble compenser la baisse de demande relative aux thérapies résidentielles des addictions. La maxime « ambulatoire plutôt que stationnaire » contribue à ce titre à la baisse de la demande de places de thérapie résidentielles dans le domaine des addictions, de même que le changement des formes de consommation et les problématiques associées. Les besoins réels doivent être examinés sur place.

Nous restons volontiers à votre disposition pour de plus amples informations.

Berne, 25.09. 2017

Franziska Eckmann
Directrice

Infodrog

Eigerplatz 5
Case postale | CP 460
CH-3000 Berne 14
T +41 (0)31 376 04 01
www.infodrog.ch
f.eckmann@infodrog.ch